

## SPÉCIAL FORMATION

# DES COMPÉTENCES MIEUX RECONNUES

En plus de nos 2 certificats de qualification professionnelle (CQP) de vie scolaire inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) :

- CQP “Éducateur de Vie scolaire” ;
- CQP “Coordinateur de Vie scolaire”,

un nouveau CQP sur les métiers de la gestion sort en juin prochain :

- CQP “Attaché de gestion”,
- avec des sessions démarrant en juin 2023, et deux certifications s’y rattachant, “Immobilier” et “Ressources humaines”, en cours de création pour une inscription au RNCP ! Soit un niveau 6 de qualification (équivalent Bac +4).



D'autres CQP sont en cours d'élaboration et bientôt disponibles :

- une certification sur la conduite de la transformation numérique dans le secteur en lien avec la communauté éducative ;
- une certification sur les compétences clés du numérique créée dans le cadre de l'engagement développement de l'emploi et des compétences (Edec) : “Des régions et des hommes”.

## → VOUS REPRÉSENTER

### La formation en chiffres\*

Dans notre interbranche, le champ d'action de la formation concerne :

- 98 000 salariés de droit privé (Sep) ;
- 16 000 salariés en formation ;
- 3 000 salariés inscrits dans des actions collectives de formation ;
- 900 salariés inscrits dans des actions en réseau ;
- 3 900 salariés inscrits dans notre espace formation ;
- 1 200 alternants.

Malgré tout cela, à ce jour, ni les salariés ni les chefs d'établissement ne peuvent accéder à un site Internet propre à notre interbranche pour :

- consulter l'offre de formations ;
- effectuer des comparaisons ;
- connaître les financements disponibles ;
- pouvoir construire un parcours professionnel à partir d'une offre de formation digne de ce nom ;
- connaître les organismes de formation sélectionnés...

La commission paritaire présidée par le Spelc demande cet outil depuis trois ans. Nous vous tiendrons informés de la poursuite de ce projet indispensable à la bonne gestion de la formation de chacun.

\* Chiffres 2022

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc :



Vous souhaitez entrer dans la famille...

ADHÉREZ AU SPELC SUR :

[www.spelc.fr/adherer](http://www.spelc.fr/adherer)

**Spelc**  
au cœur  
de l'action



## Abondement de votre compte personnel de formation

**S**ous la présidence du Spelc, une convention tripartite entre la branche EEP, Akto (lire ci-dessous) et la Caisse des Dépôts et Consignations a été signée. Cet accord permet l'abondement automatique des comptes CPF des salariés de droit privé, dans la limite de 3 000 €, dans le cadre du départ en formation sur les certifications prioritaires de la branche. Il s'agit de 7 certifications inscrites au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de *France compétences*, notamment les 2 CQP de vie

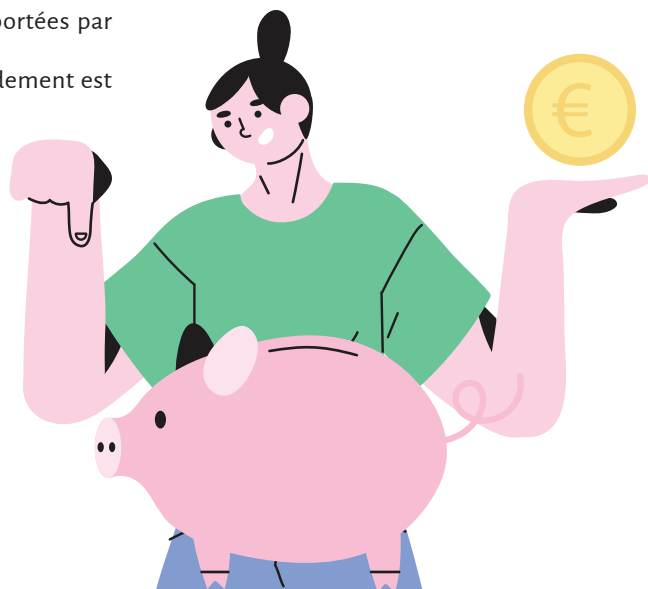
**MON  
COMPTE  
FORMATION**

scolaire, le titre de dirigeant, le titre de coordinateur opérationnel mais aussi le CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" (AEPE) et les certifications portées par l'enseignement privé agricole.

Le financement de cet abondement est assuré par le reversement d'une partie de la contribution conventionnelle *Capital compétences*.

Pour rappel: la contribution conventionnelle est passée en 2022 de 0,1 % à 0,3 % de la masse salariale pour tous les établissements, quel que soit leur effectif.

Le Spelc vous épaulé concrètement dans votre parcours professionnel par la possibilité de développer vos compétences!



## Mieux connaître Akto, notre opérateur de compétence

**C**et opérateur de compétence (Opco) a fusionné avec les 5 opérateurs paritaires collecteurs agréés (Opca) absorbés. Un réel travail de partenariat a ainsi commencé dans notre interbranche, avec par exemple la mise en place d'appels d'offres publics permettant de trouver des organismes de formation plus variés et compétents.

Akto est une énorme machine gérant 1,4 milliard d'euros. De ce fait, elle manque souvent de réactivité. Nous ne sommes plus qu'une toute petite branche constitutive d'un mastodonte.

L'avantage pour nous est de pouvoir développer des synergies avec d'autres branches, mettre en place des programmes de financement de formations plus importants et plus adaptés pour les employés et développer un processus d'amélioration constante des partenariats avec les organismes de formation tout en conservant une autonomie suffisante.

Il faut savoir qu'il y a 10 Opco en France. De nouvelles fusions sont envisageables, qui ralentiraient encore la pérennisation d'un processus agile d'amélioration de la formation professionnelle.

**AKTO**  
L'humain au cœur des services

